

## Arrangement et Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

### Jours chômés en 2014

1. Conformément à la règle 32.2)v) du Règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2014 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le mercredi 1 <sup>er</sup> janvier 2014 le jeudi 2 janvier 2014
PÂQUES	le vendredi 18 avril 2014 le lundi 21 avril 2014
ASCENSION	le jeudi 29 mai 2014
PENTECÔTE	le lundi 9 juin 2014
JEÛNE GENEVOIS	le jeudi 11 septembre 2014
AÏD AL-ADHA (célébré)	le lundi 6 octobre 2014
NOËL	le jeudi 25 décembre 2014 le vendredi 26 décembre 2014

En outre, nous rappelons aux utilisateurs que le Bureau international ne sera pas ouvert au public les mercredi 25 décembre 2013 et jeudi 26 décembre 2013.

Le 2 décembre 2013